



Communiqué

Date: 01.12.2020

Calendrier d'émission des emprunts de la Confédération et des créances comptables à court terme pour 2021

L'Administration fédérale des finances (AFF) prévoit d'émettre, en 2021, des emprunts pour une valeur nominale de 6,5 milliards de francs. Compte tenu de l'échéance, l'encours des emprunts augmentera de 2,4 milliards. L'encours des créances comptables à court terme (CCCT) s'accroîtra de quelque 4 milliards et sera compris dans une fourchette de 12 à 18 milliards. Les besoins de financement de la Confédération sont entourés d'une grande incertitude en 2021 également en raison de la pandémie due au coronavirus. Les appels d'offres auront lieu chaque mois, sauf en août, en ce qui concerne les emprunts et chaque semaine pour ce qui est des CCCT.

Selon la planification actuelle, des fonds devront être levés l'an prochain sur le marché monétaire et le marché des capitaux pour un montant d'environ 11 milliards. Ce besoin de financement s'explique principalement par l'arrivée à échéance d'un emprunt de 4,1 milliards, par le déficit attendu au compte de financement de la Confédération et par les besoins en ressources du fonds de compensation de l'assurance-chômage.

Emprunts fédéraux

L'AFF prévoit d'émettre des emprunts pour couvrir une grande partie des besoins financiers. Les appels d'offres devraient porter sur une valeur nominale de 6,5 milliards. Étant donné que les taux d'intérêt du marché devraient rester en bonne partie inférieurs aux coupons des emprunts en 2021, des agios à hauteur de 1 milliard sont attendus. Le montant brut des émissions, qui comprend les agios, devrait donc atteindre environ 7,5 milliards. Un emprunt de 4,1 milliards arrivera à échéance en avril 2021 (4,6 milliards en 2020). Au final, l'encours nominal des emprunts augmentera donc de 2,4 milliards.

Les souscriptions auront lieu le deuxième mercredi de chaque mois, de 9 h 30 à 11 h 00, sauf en août, mois durant lequel aucun appel d'offres n'est prévu. L'AFF indiquera en temps voulu si les émissions optionnelles d'octobre et de décembre ont lieu. Les détails concernant les

Communiqué

emprunts émis (durée) et la date de libération seront publiés le jour ouvré précédant l'appel d'offres.

Dates des appels d'offres des emprunts de la Confédération (voir aussi le calendrier des émissions):

13.01.2021
10.02.2021
10.03.2021
14.04.2021
12.05.2021
09.06.2021
14.07.2021
08.09.2021
13.10.2021 date optionnelle
10.11.2021
08.12.2021 date optionnelle

Entre ces dates, il est toujours possible d'acheter des tranches pour compte propre auprès de la Trésorerie fédérale.

Créances comptables à court terme (CCCT)

Les besoins de financement de la Confédération en 2021 sont entourés d'une grande incertitude en raison de la pandémie due au coronavirus. Pour répondre à ces incertitudes et empêcher une trop forte variation des liquidités, l'AFF prévoit de maintenir l'encours des CCCT dans une fourchette comprise entre 12 et 18 milliards l'an prochain. La Confédération pourra ainsi réagir à court terme, en fonction de l'importance des besoins.

Les CCCT sont émises chaque mardi. Le paiement du prix de souscription doit être effectué deux jours plus tard, à savoir le jeudi. Comme pour les emprunts, la souscription court de 9 h 30 à 11 h 00. Les détails concernant les appels d'offres sont consignés dans le calendrier des émissions.

Informations supplémentaires

Le calendrier et les résultats des émissions ainsi que d'autres renseignements sur les emprunts de la Confédération et les CCCT sont disponibles sur les sites Internet de l'AFF (www.efv.admin.ch) et de la Banque nationale suisse (www.snb.ch).

Renseignements: Philipp Rohr, responsable de la communication de l'Administration fédérale des finances, +41 58 465 16 06, philipp.rohr@efv.admin.ch

Sous www.dff.admin.ch, le présent communiqué est complété par les documents suivants:

- Emprunts de la Confédération – calendrier des émissions 2021
- Créances comptables à court terme – calendrier des émissions 2021